

## **CONTRAT PEDAGOGIQUE**

	-	+	ra	
E	ш	ıu	ı	

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Nicolas Catusse, Responsable pédagogique de la filière IPID

d'une part,

<u>Et</u>

**Monsieur Mehdi El Bouri** 

d'autre part

est conclu le présent contrat :

## **ARTICLE 1: NATURE et OBJET DU CONTRAT**

Le jury de 1<sup>ème</sup> année qui s'est réuni le 01/09/2023 a autorisé le redoublement de Monsieur Mehdi El Bouri sur la base des conditions suivantes :

## Suite à la non validation de plusieurs UE de 1A IPID en 2022-2023 :

Les UE suivantes sont à valider en 2023/2024 :

- UE Modélisation numérique, 6 crédits ECTS
- UE Modèles numériques et application, 6 crédits ECTS

Pendant les périodes écoles, les jours où l'étudiant n'a pas d'enseignement des matières à rattraper, il est autorisé à être en entreprise. Cependant, la part du temps entreprise totale dans l'année ne pourra dépasser les 75%. Un calendrier de présence à l'école ou en entreprise est établi pour chaque période école de l'année 2023-2024.

Fait en 2 exemplaires à Grenoble, le 20/11/2023

L'étudiant

Le responsable pédagogique